

# Ermont

L'INFORMATION MUNICIPALE

# magazine

VIE LOCALE

## Le hérisson, l'ami des jardins



ACTUS

Les différents modes d'accueil  
du jeune enfant  
➤ page 10

DOSSIER

L'Épicerie Sociale  
évolue  
➤ page 15

PORTRAIT

Fabrice Bourland  
Serial Ermontois  
➤ page 28

- **Éditorial** p. 3
- **Retour en images** p. 4
- **En bref** p. 6
- **Actus** p. 7
- **DOSSIER**
- **L'Épicerie Sociale évolue** p. 15
- **Vie locale**
- **Le hérisson, l'ami des jardins** p. 19
- **Culture**
- **Les spectacles** p. 20
- **Conférences** p. 22
- **Cinéma Pierre-Fresnay** p. 23
- **Au cinéma** p. 24
- **Agenda** p. 25
- **Tribunes du conseil municipal** p. 26
- **Numéros utiles et état civil** p. 27
- **Portrait**
- **Fabrice Bourland, serial Ermontois** p. 28

## La médecine pour tous

Ce mois-ci, la seconde Maison de santé d'Ermont ouvre ses portes dans le quartier des Espérances. En février 2014, une première Maison avait été ouverte dans le quartier des Chênes. Elle accueille aujourd'hui 30 à 40 patients par jour.

Ces Maisons de santé ermontoises ont une spécificité : tous les médecins et praticiens paramédicaux (kinésithérapeutes, infirmières, sage-femme) qui y travaillent sont des praticiens libéraux. La commune met les locaux qu'elle construit à leur libre disposition, sans loyer, ainsi que le mobilier. Le secrétariat administratif (deux secrétaires à plein temps par Maison) est assuré par du personnel municipal, rémunéré donc par la commune. Celle-ci assure enfin la sécurité des lieux par la vidéo-surveillance et la présence d'agents de médiation municipaux. En contrepartie, les médecins s'engagent à facturer à leurs patients en secteur 1 (sans supplément) et à assurer la CMU.

Ermont est la seule commune du Val-d'Oise à fournir ce genre de prestation à la population (ailleurs les locaux et le secrétariat sont facturés aux praticiens), pour laquelle la région a fourni une aide limitée (pour financer le mobilier) et l'État (via l'Agence régionale de santé) quasiment rien, malgré ses promesses initiales. Les autres communes des environs, pourtant sollicitées, n'ont pas voulu participer à cette entreprise.

Grâce à ce dispositif, de jeunes médecins et praticiens se sont installés sur notre commune et exercent leur profession avec une disponibilité admirable. Nous les remercions très sincèrement d'avoir fait ce choix plutôt que d'autres plus confortables.

Nos deux Maisons de santé ont été installées dans des quartiers où les médecins avaient disparu alors que la demande sociale est forte : beaucoup de familles n'étaient plus suivies depuis des années et l'état de santé général dans ces quartiers s'était fortement dégradé. Il fallait réagir d'urgence tout en optant pour un modèle de soin qui allie la liberté d'exercice des praticiens et l'accès aux soins pour tous, et notamment les plus démunis.

C'est donc le modèle que nous avons mis en place et qui va progressivement s'ouvrir à d'autres disciplines (soins dentaires, dermatologie, etc.) au fur et à mesure que nous convaincrions les praticiens de rejoindre le noyau initial. Il bénéficie du soutien à défaut du financement de l'État. Il répond surtout à la demande des Ermontois, en garantissant la survie sur notre territoire d'une offre de soins de proximité qui complète les grands équipements hospitaliers dont nous bénéficions.



**Hugues PORTELLI**  
Maire d'Ermont  
Sénateur du Val-d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont – Mairie, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex – 01 30 72 38 38 – mairie@ville-ermont.fr – ermont.fr - Directeur de la publication : Hugues Portelli - Rédactrice en chef : Sophie Gaultier - Comité de rédaction : Lucie Benoist, Nathalie Morelle, Xavier-Alexandre Reliant - Photographies : Julie Lucas - Réalisation de la maquette : scoobcommunication - 585 rue de la Juine, 45160 Olivet - 02 38 63 90 00 - Mise en page de la maquette et couverture : BDSA l'Agence - 63 quai George V - 76600 Le Havre - 02 35 19 21 16 - Régie publicitaire : AECF - 03 82 886 886 - Impression : RAS - 95400 Villiers-le-Bel - 01 39 33 01 01 - Tirage : 16 000 exemplaires - Publication mensuelle - Distribution : Champar - Dépôt légal : avril 2015 - ISSN : 0296-015X.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts.  
**IMPRIM'VERT** Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

**Si vous ne recevez pas normalement le magazine municipal, contactez la société Champar au n° vert suivant 0 800 07 12 50.**

**centre commercial**  
Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont tél : 01 30 72 68 00

**coradrive.fr** ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Devenez client privilégié

Commandez en ligne parmi plus de 33000 références. C'est prêt à Emporter

- Je fais mes courses en ligne sans frais supplémentaires
- Je choisis le jour et l'heure
- Je paie en ligne en toute sécurité
- Je récupère mes courses au drive de mon cora

doubez vos points le mardi

**le Jeudi -10%** sur les produits cora, Kido, Patrimoine gourmand, verciel, Influx, Doméos, optim'alp et la bijouterie du carré Or

SAV ligne directe 01.30.72.68.09 cora et moi, la confiance est là

**Capio Clinique Claude Bernard**  
9 avenue Louis Armand 95120 ERMONT  
01 30 72 33 33

CHIRURGIE	KINESITHERAPIE REEDUCATION 01-30-72-33-33
CHIRURGIE ROBOTIQUE	LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE 01-30-72-35-30
MATERNITE / NEONATOLOGIE	RADIOLOGIE / SCANNER / IRM 01-30-72-33-30
MEDECINE	
ENDOSCOPIE	
CENTRE HEMODIALYSE	

**URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17**

A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne  
www.clinique-claude-bernard.fr

Accueils de loisirs de l'action éducative  
Inscrivez vos enfants en quelques clics.

**Port@il Famille**

Jean Jaurès  
Paul Langevin  
Victor Hugo

Alphonse Daudet  
Anatole France  
Ernest Renan  
Eugène Delacroix

VILLE d'ERMONT

Présent sur votre Marché à Ermont le samedi matin

attention L'été arrive

toujours un pas d'avance!

**samchauss**

Collection homme & femme

I ♥ HIPSTER

**SAMCHAUSS**

Chaussures de Qualité

Contact : Alexandre MARTEL - Tél : 06 12 51 43 85



**TENNIS DE TABLE : 3<sup>E</sup> ÉTOILE AU MAILLOT**  
**7 ET 8 FÉVRIER**

Le Club de tennis de table d'Ermont-Plessis-Bouchard a remporté pour la 3<sup>e</sup> année consécutive le trophée de meilleur club formateur en tennis de table du département avec trois podiums en filles (poussines, benjamines, juniors) et cinq podiums dont un titre en garçons (poussins, benjamins, minimes : titre, cadets et séniors).

 **DÉPOSEZ VOS PHOTOS SUR ERMONT.FR**



**CHAMPIONNAT D'ÉCHECS**  
**7 ET 8 FÉVRIER**

Plus de 60 joueurs d'échecs issus de tout le Val-d'Oise se sont réunis à la Maison des associations, à l'occasion du championnat individuel du Val-d'Oise, organisé par le Club d'échecs ermontois et soutenu par le Comité Val-d'oisien des échecs. Le premier Ermontois, Étienne Jeannesson, a terminé 6<sup>e</sup>, remportant ainsi la catégorie jeunes.



**ERMONT RÉCOMPENSÉ**  
**11 FÉVRIER**

Le Forum pour la gestion des villes et des collectivités locales a décerné dans les salons du Sénat, le 1<sup>er</sup> prix à la Ville d'Ermont au concours Meilleurs vœux des territoires dans la catégorie de 20001 à 50000 habitants. La carte de vœux 2015 et son projet de « self-gui » ont remporté un grand succès, notamment auprès des internautes.



**NOUVEL AN CHINOIS**  
**15 FÉVRIER**

Danse de la licorne, spectacle de musique traditionnelle, chants et mets vietnamiens, près de 200 personnes ont fait la fête en l'Église Notre Dame des Chênes afin de célébrer la nouvelle année, placée sous le signe de la chèvre.



**JOURNÉE DU SPORT FÉMININ**  
**8 MARS**

Seules ou en équipe, les femmes ont pu découvrir une multitude de sports lors de la journée du sport féminin, qui a ouvert la semaine de la femme.



**SEMAINE DE LA FEMME**  
**DU 8 AU 14 MARS**

Ateliers cup-cake et bien-être, vide-dressing, petit-déjeuner, jeux vidéo, et animations sportives, Ermont a mis les femmes à l'honneur lors d'une semaine qui leur a été entièrement dédiée.



**JOURNÉE DE L'AUDITION**  
**13 MARS**

Tests de dépistage, actions de sensibilisation et d'information, spectacle... Vous étiez nombreux à participer à la Journée de l'audition organisée par les Services Jeunesse et Sports et Prévention Santé de la ville et le CCAS.



**ÉCHANGES SCOLAIRES**  
**19 MARS**

Dans le cadre des échanges scolaires, Monsieur le Maire et Mme Pégorier-Lelièvre, Adjointe au Maire chargée de l'Éducation, ont reçu les élèves de Loja et Madrid en présence des collégiens, de leurs parents et des professeurs impliqués, au Théâtre Pierre-Fresnay.

**MATCH DE GALA**  
**15 FÉVRIER**

Merci pour vos encouragements lors du match de gala opposant l'AS Ermont foot et le Variétés club de France, dont les bénéfices ont été reversés à l'Institut médico-éducatif Le Clos fleuri d'Ermont.



**NUIT DE L'EAU**  
**14 MARS**

Comme chaque année, la piscine municipale Marcellin-Berthelot a ouvert ses portes jusque tard dans la soirée, permettant ainsi de récolter 720 € pour l'Unicef.

## VÊTEMENTS SOLIDAIRES

En partenariat avec le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'Unité d'intervention sociale (UIS), anciennement appelée le Service social départemental, la Mission locale, l'Association des familles d'Ermont et l'Équipe Saint-Vincent proposent aux personnes à la recherche d'un emploi une aide pour l'acquisition d'une tenue vestimentaire. Pour en bénéficier, il suffit de prendre contact avec le CCAS, l'UIS ou la Mission locale, et de récupérer un bon. Rendez-vous ensuite dans les locaux de l'équipe Saint-Vincent pour bénéficier de cette nouvelle tenue.

- Centre communal d'action sociale (CCAS)  
01 30 72 31 84
- Unité d'intervention sociale (UIS)  
01 34 15 00 82
- Mission locale – 01 34 44 20 60
- Équipe Saint-Vincent  
Centre Saint Jean-Paul 2  
1 rue Jean Mermoz – 95120 Ermont

## Accueils de loisirs de l'Action Éducative

À partir du 31 mars, les modalités d'inscription aux accueils de loisirs de l'Action Éducative évoluent. Pour inscrire vos enfants au centre, veuillez utiliser le Portail Famille. Plus besoin de vous déplacer, cet outil, simple d'utilisation, est accessible 7j/7 et 24h/24 depuis le site de la ville ermont.fr.

- Mairie Bâtiment A – 100 rue Louis-Savoie  
01 30 72 38 32 – education@ville-ermont.fr



## ASSOCIATIONS

## Loto

L'association ESSIVAM organise son loto **dimanche 12 avril à partir de 14 h** à la salle des Fêtes d'Eaubonne, 1 rue d'Enghien.

➤ 01 39 95 19 92



## Festival

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) d'Ermont vous invite au 7<sup>e</sup> festival Étales ta science sur le thème Et la lumière fût ! du **lundi 30 mars au samedi 4 avril** à la MJC.

➤ MJC d'Ermont  
01 34 15 73 31

## Jardins en fête : inscrivez-vous avant le 27 avril !

La 5<sup>e</sup> édition de Jardins en fête, organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture en partenariat avec la ville d'Ermont, se tiendra les **6 et 7 juin**. Elle s'inscrira cette année dans le cadre du 13<sup>e</sup> Rendez-vous aux jardins, événement national sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Communication. L'idée est simple : ouvrir son jardin pour y accueillir des artistes ou pour y proposer une animation culturelle, musicale ou sportive. Seules conditions : posséder un jardin à Ermont et avoir envie de partager sa passion pour le jardinage.

Bulletin d'inscription sur le site [www.mjcermont.com](http://www.mjcermont.com).

➤ MJC d'Ermont – 01 34 15 73 31



## Nouveaux horaires au centre des finances publiques

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, l'accueil au public est fermé le mercredi et le jeudi après-midi. Cette fermeture au public concerne l'ensemble des services.

➤ Centre des finances publiques  
421 rue Jean Richepin – 01 30 72 82 00

## Du nouveau dans l'agglomération

## Un nouvel espace emploi unique

Dans les années 2000, cinq espaces emploi ont été créés dans l'Agglomération Val-et-Forêt. Depuis janvier 2015, dans le but de donner plus de lisibilité au service et mieux coordonner l'action de Val-et-Forêt, tous les espaces emploi ont été regroupés dans un même site, rue du Centre Technique à Ermont. Val-et-Forêt Emploi est un service gratuit destiné à tous les habitants.

## LES SERVICES OFFERTS PAR VAL-ET-FORÊT EMPLOI

## ➤ Aux demandeurs d'emploi :

- Une aide à la rédaction de documents.
- Une méthodologie pour la recherche d'emploi ou de formation.
- Un suivi de parcours personnalisé et une mise en relation avec les recruteurs.
- La mise à disposition d'outils de recherche d'emploi.

## ➤ Aux créateurs d'entreprise :

- Un accompagnement vers les dispositifs d'aide à la création d'entreprise.

## ➤ Aux entreprises qui souhaitent recruter :

- Une information sur les dispositifs de recrutement.
- Une aide à la rédaction de fiches de poste.
- Une mise en relation avec les demandeurs d'emploi.

## VAL-ET-FORÊT EMPLOI

Rue du Centre Technique  
95120 Ermont  
01 34 44 82 60  
emploi@val-et-foret.fr  
Ouvert au public :  
le lundi de 9 h à 12 h  
et du mardi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



## Une nouvelle organisation de la police municipale

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, une nouvelle organisation de la police municipale est mise en place. Une brigade d'intervention de soirée avec maîtres-chiens patrouille sur l'ensemble de l'agglomération en support des brigades territoriales et de la vidéo-protection, et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) peuvent eux aussi intervenir sur l'ensemble des communes.

## Formation gratuite pour tous les copropriétaires

Val-et-Forêt, en partenariat avec l'Association des responsables de copropriétés (ARC), organise une formation gratuite **mardi 14 avril à 19 h** à la Médiathèque Georges-Pompidou à Saint-Leu-la-Forêt. Ouverte à tous les habitants copropriétaires du territoire, cette formation portera sur l'utilisation et l'analyse des documents comptables pour le contrôle des comptes. La formation est gratuite, mais l'inscription est obligatoire auprès du service habitat de Val-et-Forêt au 01 34 44 82 33 ou par mail à [habitat@val-et-foret.fr](mailto:habitat@val-et-foret.fr).

➤ 6 avenue des Diablots  
95320 Saint-Leu-la-Forêt

Parmi les changements, deux nouveautés techniques viennent compléter la tenue réglementaire des policiers municipaux : outre l'équipement permanent comprenant déjà des menottes, des bombes lacrymogènes, des tonfas et des gilets pare-balles, les brigades territoriales et d'intervention de l'agglomération disposent de bâtons télescopiques et de caméras-piéton, deux outils de plus dans la lutte contre les incivilités.

Autre mesure complémentaire de la nouvelle organisation : le dispositif de vidéo-protection comptant déjà 67 caméras va être étoffé et 12 nouvelles caméras, dont une nomade, vont être déployées en 2015.

➤ Les agents de la Police municipale de l'agglomération sont joignables toute l'année au numéro unique d'appel **01 34 44 82 98** du lundi au samedi de 8 h à 23 h et le dimanche de 9 h à 20 h.

+ d'infos sur  
[valetforet.org](http://valetforet.org)

Val & Forêt  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION VAL-ET-FORÊT  
Rue du Centre Technique  
BP 20029 – 95121 Ermont Cedex  
01 34 44 82 00

## La deuxième maison de santé ouvre en avril !

Le quartier des Espérances accueille début avril sa nouvelle maison de santé.



### POURQUOI UNE DEUXIÈME MAISON DE SANTÉ ?

Les avantages d'une maison de santé sont multiples :

- permettre aux habitants du quartier de bénéficier d'un médecin généraliste à proximité ;
- faciliter l'accès aux droits et aux soins grâce à l'application des honoraires de secteur 1 et du tiers payant ;
- réunir différents professionnels médicaux au sein de la même structure ;
- apporter un meilleur suivi global du patient par une coordination des soins et un partenariat fort avec l'Hôpital Simone Veil, la Clinique Claude-Bernard, la médecine de ville et notamment la Maison de santé des Chênes ;
- prodiguer des soins de petite urgence.

### QUELS PROFESSIONNELS ?

Un médecin généraliste y exerce et des permanences de soins infirmiers seront mises en place. Par la suite, la Maison de santé des Espérances pourra accueillir des permanences de médecins spécialistes, idéalement en dermatologie, ophtalmologie et psychiatrie.

### OÙ LA TROUVER ?

La nouvelle maison de santé est située au 121 rue Jean-Richepin, face au commissariat d'Ermont, à proximité du Centre commercial Cora. D'une superficie d'environ 250 m<sup>2</sup>, elle comprend quatre cabi-

nets médicaux. Située face à l'esplanade du Foirail, les visiteurs peuvent se stationner aisément.

Elle est ouverte le lundi et le mercredi de 9 h à 19 h, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9 h à 17 h. Les consultations seront données dans un premier temps le lundi et le mercredi.

↳ Tous les professionnels de santé travaillant à la maison de santé pluri professionnelle exercent à titre libéral, contrairement à un centre de santé où ceux-ci sont salariés. Ils sont conventionnés en secteur 1 et exercent le tiers payant.

### MAISON DE SANTÉ DES ESPÉRANCES

121 rue Jean-Richepin  
95120 Ermont  
Consultations sur RDV  
au 01 30 72 37 40

ADJOINT AU MAIRE  
CHARGÉ DE LA SANTÉ :  
M. Jean-Philippe  
Picard-Bachelier



### SERVICE MUNICIPAL DE LA PRÉVENTION SANTÉ

Mairie bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont  
01 30 72 31 78 – ermont.fr

### Docteur Sabrina Hanine, médecin généraliste à la Maison de Santé des Espérances

#### Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis un jeune médecin généraliste. Après quelques années d'exercice à Eragny et Vauréal en tant que remplaçante, je souhaitais m'installer au sein d'un groupe pluridisciplinaire et avoir mon propre cabinet et ma patientèle.

#### Qu'allez-vous proposer aux Ermontois dans cette maison de santé des Espérances ?

Je vais débiter progressivement en commençant deux jours par semaine (le lundi et le mercredi) pour augmenter mes jours de consultations dès que les patients seront au rendez-vous.

### Docteur Sandra Beoletto, médecin généraliste à la Maison de Santé des Chênes

#### Vous êtes présidente de l'association Maisons de santé pluri professionnelles (MSP) d'Ermont, en quoi consiste votre rôle ?

J'envisage mon rôle avec plusieurs missions ou objectifs :

- Représenter au mieux l'association devant les adhérents.
- Mener à bien le projet des MSP d'Ermont sur le plan administratif et surtout médical.
- Communiquer avec tous les partenaires de l'association lors d'une prise de décision.

#### La Maison de santé des Chênes a ouvert en février 2014 avec deux médecins généralistes dont vous-même, l'offre s'est bien agrandie depuis.

Après des débuts timides, notre planning de rendez-vous est complet avec des plages réservées aux urgences du jour. Nous étions un médecin généraliste par jour puis, à l'heure actuelle, nous sommes deux par jour pendant deux jours de la semaine car la demande de soins est importante. De plus, nous avons diversifié notre activité puisque la maison de santé s'est ouverte à une sage-femme, à des professionnels paramédicaux (kiné, infirmiers) et la patientèle est très satisfaite de cette offre de soins. Malgré un planning complet, nous gardons le désir de toujours mettre en avant une qualité de soins.

## Nos Quartiers ont des talents

Après le succès 2014, la commune d'Ermont a décidé de reconduire sa convention de partenariat avec l'association Nos Quartiers ont des talents (NQT) en 2015.



Signature entre M. le Maire Hugues Portelli et M. le Vice-président de l'association.

### TREMPIN POUR JEUNES DIPLÔMÉS

Initié en 2006 dans le département de la Seine-Saint-Denis, le dispositif Nos Quartiers ont des talents (NQT) a pour but d'accompagner dans l'emploi les jeunes diplômés de niveau BAC + 4 et plus, âgés de moins de 30 ans et issus des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ou de milieux défavorisés. NQT offre la possibilité aux jeunes diplômés de bénéficier de l'expertise de cadres de haut niveau en activité. L'accompagnement personnalisé porte sur :

- les outils et techniques de recherche d'emploi ;
- le projet professionnel ;
- l'ouverture du réseau professionnel du parrain.

**NQT est un levier concret et efficace pour l'emploi qualifié des jeunes diplômés.**

En plus de cet accompagnement, le jeune peut également bénéficier des services innovants de l'association comme :

- l'accès à une CVthèque ;
- un perfectionnement en anglais ;
- de l'e-formation ;
- de l'auto-évaluation en ligne ;
- des ateliers en entreprises et de coaching collectif.

Au sein de l'association, une équipe de permanents assure le suivi et la préparation des jeunes, les met en relation avec les cadres et procède au suivi personnalisé mensuel.

**En octobre 2014, on estimait que 117 jeunes diplômés Ermontois inscrits à Pôle Emploi étaient potentiellement éligibles au dispositif NQT.**

### DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Depuis 2013, le Service municipal de la Politique de la Ville travaille avec l'association afin d'assurer la promotion du dispositif auprès du public concerné au travers de réunions publiques d'information, de temps de rencontres jeunes-parrains ou de campagne de communication.

Au regard de l'état du marché de l'emploi et en dépit de la difficulté à mobiliser les jeunes diplômés, les résultats enregistrés au cours de cette première année de partenariat sont encourageants : 18 jeunes inscrits, 15 jeunes parrainés et 8 jeunes embauchés sur un poste pérenne à hauteur de leurs qualifications.

Ces 18 jeunes représentent 37% de l'ensemble des jeunes Ermontois suivis depuis le déploiement du dispositif sur le Val-d'Oise en 2007.

En 2015, de nouvelles actions permettront de renforcer la visibilité du dispositif et d'améliorer l'impact auprès des jeunes ciblés.



SERVICE MUNICIPAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE  
01 30 72 38 20  
www.nqt.fr

## Les différents modes d'accueil du jeune enfant à Ermont

Les crèches : les Gibus, le multi accueil « À petits pas », les Bouquinvilles, la crèche familiale « Les Marmousets », les assistantes maternelles employées par les familles, la garde à domicile, soit au total un potentiel de 600 places pour accueillir les jeunes enfants.

Zoom sur le Relais Assistantes Maternelles.



### Le RAM, une aide précieuse

Le Relais Assistantes Maternelles est un service municipal qui accompagne les parents et futurs parents dans leurs démarches de recherche d'accueil pour leurs enfants auprès d'assistantes maternelles ou en garde à domicile.

Un premier rendez-vous leur est proposé, l'animatrice du RAM les informe, les conseille, répond à leurs questions. Le Relais Assistantes Maternelles soutient les parents tout au long de cette démarche, propose plusieurs rendez-vous et reste disponible pendant le déroulement de l'accueil du jeune enfant jusqu'à la fin du contrat de travail.

Le Relais Assistantes Maternelles intervient dans la professionnalisation des assistantes maternelles :

Des accueils ludiques, constitués de petits groupes de 6 à 7 assistantes maternelles et d'environ 15 enfants, leurs sont proposés dans les deux centres socio-culturels de la ville.

Ces accueils ludiques se déroulent sous forme de jeux libres, d'activités diverses adaptées à l'âge des enfants, de temps de

contes, de lecture d'histoires, de chansons enfantines et de rondes.

Les assistantes maternelles, accompagnées de l'animatrice du RAM, bénéficient d'accueils en médiathèque. Un professionnel de la section jeunesse anime un temps de la section jeunesse anime un temps de contes et d'histoire aux enfants. Puis les assistantes maternelles proposent aux enfants de découvrir et manipuler des livres. L'animatrice du RAM organise des réunions à thème qui se déroulent en dehors du temps de travail des assistantes maternelles. Animées par l'animatrice et la psychologue du service petite enfance, sous forme de petits groupes, les assistantes maternelles peuvent échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences.

**En 2014, 170 assistantes maternelles agréées par le Conseil Général, accueillant 1 à 4 enfants, soit une capacité théorique de 461 places.**

(Source PMI Conseil Général)

**En 2015, 68 assistantes maternelles participent aux accueils ludiques du RAM et aux réunions à thème.**

(source RAM)

### Comment demander une place en crèche ?

Dès la fin de votre 3<sup>e</sup> mois de grossesse, prenez rendez-vous auprès du service Petite enfance. La date de prise de rendez-vous détermine votre position sur la liste d'attente. Les places sont attribuées au fur et à mesure, et une commission est organisée chaque année au printemps pour les entrées en septembre.

#### LES STRUCTURES MUNICIPALES

➤ **Crèche familiale Les Marmousets**  
70 places pour les enfants de 10 semaines à l'entrée en maternelle. Accueil au domicile d'une assistante maternelle salariée de la ville, jardin d'éveil à la crèche chaque semaine.  
7 rue de la Réunion

➤ **Multi-accueil À petits pas**  
40 places pour les enfants de 13 mois à l'entrée en maternelle. De 1 à 4 jours par semaine, dont 12 à 13 places de halte-garderie à la demi-journée. Fermé le mercredi  
30 bis rue Maurice-Berteaux

➤ **Multi-accueil Les Gibus**  
45 places pour les enfants de 10 semaines à l'entrée en maternelle. De 1 à 5 jours par semaine.  
112 rue du 18 Juin

➤ **Multi-accueil intercommunal des Bouquinvilles**  
30 places pour Ermont et 30 places pour Eaubonne pour les enfants de 10 semaines à leur entrée en maternelle. De 1 à 5 jours par semaine.  
31 rue des Bouquinvilles - Eaubonne

➤ **La Ludothèque**  
Cet espace de jeu pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte, permet aux familles d'emprunter gratuitement des jeux pour 15 jours (cotisation annuelle de 15 euros). Mercredi uniquement de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30  
30 bis rue Maurice-Berteaux

ADJOINTE AU MAIRE  
CHARGÉE DE L'ENFANCE :  
Mme Sophie Chiamello



• SERVICE MUNICIPAL PETITE ENFANCE  
• 100 rue Louis-Savoie – 01 30 72 37 95  
• RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES  
• 30 bis rue Maurice-Berteaux  
• 95120 Ermont – 01 34 13 64 52

## Le centre commercial Les Chênes fait peau neuve

Afin d'améliorer l'attractivité du centre commercial des Chênes, ICF Habitat La Sablière, bailleur de la résidence des Chênes et propriétaire du centre commercial, réalise des travaux de rénovation jusqu'à la fin du mois de juin 2015.



Le centre commercial comprend 19 commerces dont 3 sur la rue du Stand, ainsi que le bureau de Poste. À travers cette opération, ICF Habitat La Sablière souhaite moderniser le centre commercial. Les travaux comprennent deux phases principales : la réhabilitation du centre et le travail sur les espaces extérieurs et en particulier la dalle de la grande tour.

#### LA RÉHABILITATION DU CENTRE

L'étanchéité des toitures terrasses et la peinture des façades seront reprises. Afin de faciliter la circulation des passants, les accès et circulations piétonnes seront réaménagés, et une nouvelle signalétique créée. Des bornes enterrées seront installées. Le centre sera considérablement embelli grâce à la création d'une unité centrale des enseignes commerciales. La phase de préparation, étendue sur 3 mois, réduira considérablement le déran-

gement pour les commerçants et les riverains. Les travaux débutent en avril.

#### LES ESPACES EXTÉRIEURS

Les espaces extérieurs seront embellis : l'éclairage, les enrobés et les plantations. Un parking de stationnement de 50 places (voitures et deux-roues) sera créé, permettant ainsi de répondre aux besoins des automobilistes. Les voies d'accès pompiers, de desserte pour la collecte des ordures ménagères et pour la chaufferie seront délimitées.



CONSEILLÈRE MUNICIPALE  
CHARGÉE DES COMMERCES :  
Mme Angélique Mézière



• SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCE LOCAL  
• Mairie Bâtiment B  
• 100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont  
• 01 30 72 31 66

Tous les commerces restent ouverts durant les travaux.

# Découvrez les serres municipales

Les serres municipales présentent le travail des jardiniers. La ville organise sa première journée portes ouvertes samedi 11 avril de 9 h à 16 h au 11 rue du Maréchal Foch.



## AU PROGRAMME

Les agents du Service municipal Espaces verts vous proposeront une visite commentée des serres par petits groupes. Vous découvrirez la production florale étape par étape et le matériel des jardiniers. Une exposition photos complètera cette visite.

## ZOOM SUR LES SERRES

La ville d'Ermont gère sa propre production de plantes depuis les années 60. Ainsi, toutes les plantes que vous pouvez admirer dans les massifs et les parcs de la ville viennent des serres municipales. Avant 1996, une partie était dans le parc de la mairie, depuis toutes les plantations ont été regroupées au 11 rue du Maréchal Foch. Peu de communes ont conservé ce mode de production. La ville souhaite maintenir ce savoir-faire. Elle produit ainsi les variétés et les quantités souhaitées en fonction de son calendrier de plantation. Cette grande serre de 450 m<sup>2</sup> abrite les 30000 plantes qui vont venir fleurir les massifs d'été à partir de la deuxième quinzaine de mai 2015 sur le thème de l'ouverture sur la nature. Le mois d'avril est le moment idéal pour venir la visiter. La serre comprend 80 variétés de plantes annuelles, comme le géranium, la sauge, le coreopsis, le zinnia ou encore l'impatiens de Nouvelle-Guinée, mais aussi des plantes vertes utilisées entre autre pour le fleurissement.

Elle est composée de trois parties :

- **la galerie** est la zone de semis et d'empotage, elle accueille un énorme bananier et un honorable ficus ;
- **la serre chaude**, chauffée en hiver, avec ses plantes vertes. C'est ici que les jardiniers font les semis ;
- **la serre froide**, chauffée à la fin de l'hiver, abrite les semis mis en pots. Les plantes poussent tranquillement dans cet espace.

## LES ACTIVITÉS DU SERVICE

Tout au long de l'année, les 18 jardiniers, épaulés par trois agents administratifs, réalisent différentes missions dans le respect de l'environnement et de la biodiversité :

- le suivi de la production des serres ;
- les plantations en mai pour le fleurissement d'été et en octobre pour le fleurissement d'automne ;
- l'entretien des espaces verts (tonte, taille, désherbage, mise en place de copeaux, arrosage...) : parcs, squares, espaces publics, écoles...
- l'élagage des arbres en octobre et en février ;
- les vignes : l'entretien, la récolte et le travail de vinification ;
- l'apiculture : la 1<sup>ère</sup> récolte 100% Ermont sera réalisée cette année. Une miellerie est en construction pour extraire et entreposer le miel.

## Le saviez-vous ?

Depuis 2008, la ville d'Ermont a adopté une méthode pour lutter contre les insectes nuisibles au patrimoine végétal de la ville, appelée lutte intégrée. Sa formule est simple : intégrer un échantillon d'insectes prédateurs qui s'attaquent aux insectes ravageurs (pucerons, mouches des terreaux, cochenilles...). Ce dispositif biologique remplace les produits chimiques et s'avère efficace aussi bien pour les espaces verts que pour la production florale.



➤ **SERRES MUNICIPALES**  
11 rue du Maréchal Foch  
Entrée libre

**ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE L'ÉQUIPEMENT**  
M. Benoît Blanchard

➤ **SERVICE MUNICIPAL DES ESPACES VERTS**  
Mairie bâtiment B  
100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont  
01 30 72 31 73 – ermont.fr

# Rendez-vous au Marché horticole

Le Marché horticole, en partenariat avec la société Lombard et Guérin Gestion, se tiendra samedi 25 avril sur le parking du Parc Beaulieu. Un rendez-vous à ne pas manquer.



## DES PLANTES, DES FLEURS, MAIS PAS QUE...

Que vous soyez initié ou néophyte, habitant d'une maison ou d'un appartement, vous trouverez toujours un intérêt à vous rendre au 16<sup>e</sup> marché horticole.

Vous pourrez vous promener parmi les stands variés de plantes, de compositions florales, de pépiniéristes, rosieristes, des horticulteurs (fidèles au rendez-vous depuis de nombreuses années), ou de paysagistes... Vous pourrez également en profiter pour renouveler votre matériel de jardinage, conseillés par des professionnels.

## DES STANDS PRATIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Le Syndicat Émeraude sera présent afin de présenter le système de lombricompostage, avec la société Terre de lombric.

Ce marché sera aussi l'occasion de venir goûter (et pourquoi pas acheter), le miel produit par nos abeilles ermontoises (voir encadré).

## DES ANIMATIONS POUR TOUS

Si vous êtes accompagnés de vos enfants, ils ne seront pas en reste puisque des animations leur seront spécialement consacrées. Ils pourront participer à un atelier de dessins ou de coloriages, ou s'initier au parcours d'accrobranche et ses sept ateliers installés dans le parc (pour les enfants de 2 à 10 ans).

Enfin, un stand de crêpes et de boissons vous sera proposé.

## Venez goûter le miel d'Ermont !

Depuis avril 2013, quatre ruches peuplées sont installées dans le parc de la mairie. Depuis cette année, le miel d'Ermont est proposé à la vente : 3€ le pot de 250 g, 1,50€ les 125 g.

La totalité des recettes de cette vente sera reversée à l'association **APIFLORDEV**, présente le jour de l'événement.

## Un concours de pétanque !

Cette année, le Marché horticole sera également l'occasion de participer à un concours de pétanque, en partenariat avec le Club Bouliste du Village.

Le concours se déroulera en triplé et sera ouvert à tous dès 14 ans (enfants accompagnés d'un adulte), et par équipe de trois joueurs. Les parties débiteront à 14 h 30 et des prix seront remis à 18 h.

N'hésitez pas à vous inscrire pour partager un moment convivial, avant le 23 avril, soit par téléphone, de 14 h 30 à 18 h, au 01 30 72 08 78 ou directement au club aux mêmes horaires, rue des Écoles à Ermont.



➤ **MARCHÉ HORTICOLE**  
Samedi 25 avril, de 8 h 30 à 19 h  
Parking du parc Beaulieu, rue de la République – 95120 Ermont

➤ **SERVICE MUNICIPAL DES RELATIONS PUBLIQUES**  
01 30 72 38 28

**ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :**  
Mme Céline Bouvet

➤ **SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont  
01 30 72 38 52 – ermont.fr

## Réparons ensemble au Repair Café d'Ermont

**Votre grille-pain ne grille plus ? Votre ordinateur vous a lâché ? Votre pull préféré est troué ? Ne les jetez pas : venez plutôt apprendre à les réparer au Repair Café. L'entrée est libre et gratuite, tout comme la réparation. Rendez-vous au premier atelier, samedi 11 avril, 254 rue Louis-Savoie.**



Première réunion des bénévoles au Repair Café.

### RÉPARER ENSEMBLE AU LIEU DE JETER

Le Repair Café (ou atelier de réparation) est un lieu convivial, ouvert à tous, où des bénévoles passionnés vous apprennent à réparer vos objets pour leur offrir une seconde vie. Il en existe déjà dans de nombreux pays d'Europe. En favorisant la réutilisation, cette action permet tout à la fois d'économiser des ressources naturelles, de limiter les rejets de substances polluantes, de favoriser une économie décarbonée et de créer du lien social.

La ville d'Ermont a d'ores et déjà rassemblé plus de 30 bénévoles autour de ce projet et a aménagé un espace d'environ 80 m<sup>2</sup> situé au 254 rue Louis-Savoie, facile d'accès et à deux pas de la Mairie. Les compétences, les outils et le matériel sont ainsi réunis pour faire toutes les réparations possibles sur vos appareils électriques, vélos, ordinateurs, jouets, vêtements, meubles...

### COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Lors des séances régulières tenues par les bénévoles, vous apportez les objets en mauvais état que vous avez chez vous et vous mettez la main à la pâte avec les gens du métier. Les réparateurs étant bénévoles, ils n'ont pas d'obligation de résultat et aucune réclamation n'est possible. Si la réparation échoue, vous êtes alors orientés vers les réparateurs locaux ou vers les filières de recyclage adéquates.

Le nombre de réparateurs présents est variable et n'est jamais connu à l'avance. Si vous n'avez rien à réparer, vous pouvez tout de même venir prendre un café ou un thé, glaner des conseils, aider à réparer l'objet de quelqu'un d'autre ou concevoir un objet grâce à l'imprimante 3D.

### QUAND VENIR ?

Le premier atelier se tiendra samedi 11 avril de 9 h à 12 h. Vous pourrez ainsi découvrir le lieu, rencontrer les bénévoles et apprendre à réparer vos premiers objets

avec eux. Les ateliers suivants auront normalement lieu les samedis matins, selon la disponibilité des bénévoles, et de nouveaux créneaux pourront être proposés au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Le lancement de l'atelier sera également ponctué de plusieurs temps forts. Mercredi 8 avril, un atelier de réparation de vélos sera mis en place pour le Conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) avec les volontaires de l'association Unis-Cité en partenariat avec l'association Vélos-Services basée à Cergy.

### 34 bénévoles participent au projet !

La ville a lancé un appel à bénévoles fin janvier. 34 bénévoles, de tous âges et de tous horizons, ont répondu présents pour consacrer quelques heures par semaine ou par mois à ce projet collectif. Ils possèdent des compétences dans les domaines suivants : équipements électriques et électroniques, informatique et télécom, couture, cycles et meubles. Parmi ces bénévoles, certains assureront la partie convivialité (accueil, renseignements, café...).

Vous souhaitez participer au projet ? Contactez le Service municipal du Développement Durable.

### ➤ REPAIR CAFÉ

254 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont

### ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Mme Céline Bouvet



### •• SERVICE MUNICIPAL

### •• DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

•• 100 rue Louis-Savoie – 95120 Ermont

•• 01 30 72 38 52 – ermont.fr

•• developpementdurable@ville-ermont.fr



## L'ÉPICERIE SOCIALE ÉVOLUE

**L'Épicerie Sociale d'Ermont a démarré son activité en décembre 2000.**

**Elle est née d'une volonté partenariale forte qui a réuni le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la ville d'Ermont, les associations caritatives présentes sur la commune (Association générale des familles d'Ermont, Croix-rouge française, Entraide paroissiale, Équipe Saint-Vincent et Secours populaire), la Caisse d'allocations familiales (CAF) et l'Unité d'intervention sociale (UIS).**

**Après avoir bénéficié de nouveaux locaux en 2014, l'Épicerie Sociale évolue afin d'améliorer ses services.**

# L'Épicerie Sociale

La mission de l'Épicerie Sociale d'Ermont est de permettre à des personnes en difficulté de se procurer des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût au sein d'une structure donnant lieu à l'échange de conseils et d'informations sur la vie quotidienne.



Cette association loi 1901 s'est fixée comme objectifs de :

- lutter contre l'isolement et l'exclusion ;
- aider les personnes à retrouver ou à renforcer l'estime d'elles-mêmes ;
- promouvoir l'autonomie des personnes sur le choix des produits et la gestion du budget ;
- organiser des activités permettant aux bénéficiaires de reconstruire du lien social.

## COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Les personnes présentant des difficultés financières rencontrent au préalable un travailleur social qui évalue la situation du demandeur, auprès de l'UIS (Unité d'intervention sociale), du Centre communal d'action sociale (CCAS), de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Le travailleur social définit le montant de l'aide nécessaire en fonction du quotient familial et la durée pendant laquelle la personne peut bénéficier de l'Épicerie

Sociale. La personne est ensuite accueillie et orientée par les bénévoles. À leurs côtés, elle choisit des produits (alimentaire, hygiène, entretien, bébés) dont elle a besoin. Le bénéficiaire donne une participation correspondant à 10% du montant de ses achats. Les fruits et légumes sont gratuits.

## COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

En concertation avec les travailleurs sociaux des organismes partenaires, l'accès est fixé à 6 semaines maximum, renouvelable en fonction de la situation de la famille, afin d'éviter que l'aide ne se transforme en complément de ressources, ce qui ne serait plus l'objet d'une épicerie sociale. L'Épicerie Sociale reçoit en moyenne entre 30 et 40 ménages (couples avec ou sans enfants, personnes seules avec ou sans enfants) lors de chaque distribution.

L'Épicerie Sociale fonctionne grâce à l'action conjointe des manutentionnaires, des bénévoles et des membres du Bureau de l'association. 45 bénévoles participent une ou plusieurs fois par semaine à l'activité

de l'association. Certains ont des tâches précises, d'autres se relaient sur différents postes (accueil, vente, caisse). Deux volontaires de l'association Unis-cité, en partenariat avec le CCAS, accompagnent les bénévoles un jour par semaine.

Gérer les stocks, les entrées et les sorties des marchandises mais aussi les entrepôts et les deux chambres froides, anticiper les besoins, réaliser un travail de prospection auprès des grandes surfaces, rendre compte des statistiques de fréquentation... L'organisation et la logistique quotidiennes sont complexes.

## COMMENT S'APPROVISIONNE-T-ELLE ?

L'approvisionnement est réalisé grâce aux partenariats avec les magasins Cora d'Ermont, Simply Market d'Eaubonne et de Franconville, la Banque alimentaire, le Secours populaire mais aussi les dons et les collectes.

## Fréquentation de l'Épicerie Sociale

En 2013, 4 148 ménages ont bénéficié de cette aide alors qu'ils étaient 2 844 en 2005, ce qui représente plus de 45% d'augmentation en 8 ans. Chaque année, l'Épicerie Sociale compte de nouveaux bénéficiaires et de plus en plus de passages.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- 913 passages ont été enregistrés à l'Épicerie Sociale ;
- cela représente entre 96 et 123 passages par semaine ;
- l'Épicerie compte 23 nouveaux bénéficiaires et 165 renouvellements.

Chiffres au 6 mars 2015

- **L'ÉPICERIE SOCIALE D'ERMONT est accessible au public trois demi-journées par semaine :**
  - le lundi : de 15 h à 18 h ;
  - le jeudi : de 9 h à 12 h ;
  - le vendredi : de 14 h à 17 h.

# Une démarche d'insertion

En plus d'être un lieu de distribution de denrées alimentaires, l'Épicerie Sociale est un espace d'insertion sociale et d'information.

## UN ESPACE D'INSERTION SOCIALE

L'accès à l'Épicerie Sociale est d'une courte durée afin d'aider le public à sortir de la précarité. La participation est symbolique mais essentielle.

Cette aide leur permet de réduire leur facture alimentaire et de régler des charges et/ou dettes ou de mener un projet personnel.

**Pour faciliter l'insertion des bénéficiaires, un affichage d'offres d'emploi est désormais disponible à l'Épicerie.**

## ÉCOUTE, CONSEILS ET ORIENTATIONS

L'Épicerie Sociale permet également de donner accès à des informations pratiques sur la santé, l'hygiène, l'alimentation et la gestion d'un budget. Des conseils de vie quotidienne et d'accès aux droits sont donnés aux bénéficiaires. L'équipe de bénévoles les accompagne tout au long de leur parcours. La qualité de l'accueil est essentielle pour que l'Épicerie Sociale devienne un espace de vie.

## Des nouveaux locaux spacieux et fonctionnels

Précédemment installée rue Guérin-Drouet, l'Épicerie Sociale bénéficie de nouveaux locaux plus spacieux, rue du Stand, depuis mars 2014. Située à côté de la Maison de santé des Chênes en plein cœur du quartier, la proximité et la complémentarité de ces deux équipements permettent un travail en réseau. Ce nouveau bâtiment, construit par la ville d'Ermont, dispose d'une surface de 290 m<sup>2</sup>, les locaux précédents comprenaient 128 m<sup>2</sup>.



L'Épicerie dispose désormais d'un véritable espace convivial d'accueil, d'écoute et d'échanges, d'une grande salle de distribution, d'un espace de stockage, de deux chambres froides et de bureaux. Ce réaménagement a permis la mise en place d'activités conviviales.

Son conseil d'administration est composé de 17 membres, représentant les associations participantes, les villes d'Ermont et de Saint-Prix et le CCAS d'Ermont.



**Interview de M. Jean-François Barreau, Président de l'Épicerie Sociale depuis septembre 2005.**

## Pourquoi un tel engagement ?

Le bénévolat a toujours fait partie de ma vie. Jeune, étudiant, puis dans ma vie active, j'ai toujours aidé les personnes dans le besoin. À mon départ en retraite, j'ai souhaité rejoindre l'Épicerie Sociale, mon épouse y était déjà bénévole. J'ai découvert cette activité qui nécessite beaucoup d'engagement et de rigueur. Aider les personnes en difficulté à retrouver un équilibre et à sortir de la précarité sont mes principales motivations.

## L'Épicerie Sociale repose sur un partenariat très fort. Comment gérez-vous ce réseau ?

L'idée de créer un pôle centralisateur était très intéressante. Le travail des cinq associations caritatives est essentiel, elles permettent une aide adaptée à chaque situation. Si une famille n'a aucun moyen, les associations prennent le relais.

Notre réseau est composé actuellement de 45 bénévoles et de nouveaux se présentent régulièrement.

## Que pensez-vous des nouvelles activités mises en place ?

L'atelier coiffure vient de s'installer, il a toute sa place dans ce lieu d'entraide. L'atelier cuisine fonctionne bien, nous allons essayer d'équiper nos locaux pour développer ces ateliers. Nous sommes très à l'écoute des bénéficiaires. Après il ne faut pas oublier l'essence du projet : les aider et non les assister.

# Une nouvelle dynamique

Depuis la rentrée de septembre 2014, afin de répondre à la demande des bénéficiaires et dans le cadre d'une démarche globale d'insertion, de nouveaux services sont mis en place.

## DES ATELIERS ET DES OPÉRATIONS

### Atelier coiffure

Depuis cet été, est proposé aux personnes en démarche d'insertion professionnelle, de bénéficier à moindre coût du savoir-faire d'une coiffeuse professionnelle (coupe + brushing = 2 €). Madame Ghili, coiffeuse professionnelle à Ermont, à l'initiative du projet, assure une séance un lundi par mois de 9 h à 13 h. Depuis le mois de mars, ces ateliers sont organisés à l'Épicerie Sociale.

Prochaines séances sur rendez-vous : 11 mai, 1<sup>er</sup> juin et 27 juillet 2015.



### Opération cadeaux de Noël

Une nouvelle initiative a été mise en place cette année par le CCAS et l'Épicerie Sociale. Au moment des fêtes de fin d'année, un sapin a été décoré et plus de 200 cadeaux ont été distribués aux familles. Cette opération a rencontré un grand succès et sera reconduite en décembre 2015.



### Opération galette des Rois

Un moment festif a été organisé pour les bénévoles de l'association en janvier 2015 autour de galettes des rois. L'occasion de les remercier pour le travail mené tout au long de l'année.



### Atelier cuisine

Depuis janvier 2015, le CCAS, le service Prévention Santé de la ville et l'Épicerie Sociale mettent en place ce nouvel atelier une fois par mois le jeudi de 14 h 15 à 16 h 15 autour d'un thème différent à chaque fois. Par petits groupes, les bénéficiaires profitent des conseils d'une diététicienne du programme Bouger plus, Manger mieux et des bénévoles. Les objectifs de cet atelier sont multiples : trouver ou retrouver le goût de manger et de cuisiner, apprendre des astuces pour des repas équilibrés, simples et économiques, avec des aliments de l'Épicerie Sociale, mais aussi passer un moment convivial et créer du lien social.

## DES PARTENARIATS

Une convention va être mise en place avec la Mission locale pour permettre aux jeunes de 18 à 25 ans de venir directement à l'Épicerie Sociale.

Le réseau de bénévoles se développe et se redynamise. Les bénévoles représentent une ressource essentielle pour l'association. De nouveaux bénévoles, notamment du Secours catholique et de Aide-Vie-Actions (AVA), vont intégrer l'association.

## DES PROJETS À VENIR

### Une offre diversifiée

La Municipalité s'est fixée de nouveaux objectifs : élargir l'offre des produits, développer davantage les produits frais, et les fruits et légumes.

### Les paniers solidaires

Le jardin partagé Graines de vie, l'association des jardins familiaux et l'Accueil de loisirs Paul-Langevin verseront une partie de leur collecte de fruits et légumes à l'Épicerie Sociale. Celle-ci s'ajoutera aux fruits et légumes gratuits.



Avant les vacances d'été 2015, un barbecue rassemblant les familles et les bénévoles permettra de créer encore plus de liens.

## Vous souhaitez contribuer ?

L'Épicerie Sociale d'Ermont recherche régulièrement des bénévoles et des mécènes pour des dons alimentaires ou financiers.

Les personnes souhaitant s'investir dans cette action peuvent contacter directement l'Épicerie Sociale.

ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DES SOLIDARITÉS : M. Pierre Tellier



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)  
Mairie Bâtiment A  
100 rue Louis-Savoie  
01 30 72 38 50

# L'ami des jardins

On ne présente plus le hérisson. Mais savez-vous que cet animal est essentiel dans nos jardins ? Découvrons en quoi, et surtout, comment le protéger.



## UN RÔLE ESSENTIEL DANS LES JARDINS

En mangeant un grand nombre de ravageurs divers et variés, le hérisson est le grand allié des jardiniers. Il mange ce qu'il trouve sans trop chercher, rodant la nuit sur son domaine, le hérisson avale tout ce qu'il débusque et s'avère être un très bon régulateur des populations d'escargots, limaces, vers blancs, vers gris et charançons.

## COMMENT LE PROTÉGER ?

Voici quelques gestes utiles qui permettent de supprimer certains pièges et de limiter les effets de l'urbanisation sur les hérissons, pour faire de notre jardin un havre de paix.

Aménagez des petits passages dans les clôtures, grillages et palissades.

Bannissez les traitements chimiques au jardin qui sont très nuisibles pour le sol, l'eau, la faune, la flore du jardin mais également pour les enfants qui y jouent.

Laissez des tas de bois ou des tas de feuilles mortes pour offrir aux hérissons un gîte toute l'année.

Si vous trouvez un hérisson blessé, amenez-le chez un vétérinaire.

Évitez de nourrir un hérisson dans votre jardin, il risque d'être perturbé et de ne plus hiberner. Veillez à bien fermer vos poubelles dans votre jardin.

Ne laissez pas trainer d'outils de jardin qui pourraient blesser le hérisson.

Attention sur les routes.

## JARDINER AU NATUREL

En jardinant de façon naturelle, on contribue à la préservation des hérissons, des abeilles...

## Réduisons nos pesticides

Les traitements chimiques sont à bannir, ils détruisent sans discernement tous les insectes, y compris les pollinisateurs comme les abeilles ou les papillons. Pour lutter contre les indésirables (insectes et maladies), la nature a tout prévu : en

associant certaines plantes, vous protégez vos cultures sans effort.

## Réutilisons les déchets verts

Les déchets verts alourdissent nos poubelles alors qu'ils sont très utiles au jardin. Laissez par exemple vos tontes de pelouse sur place pour nourrir votre sol. Utilisez les branchages broyés pour pailler vos massifs de fleurs. En plus de l'enrichir, la terre reste humide sous ce tapis. Enfin, compostez vos déchets de cuisine pour alimenter votre jardin avec de la terre gratuite et naturelle.

## Économisons l'eau

Avec l'augmentation de la fréquence des sécheresses liée au changement climatique, l'eau potable sera de plus en plus précieuse. Pour l'économiser, placez un système de récupération d'eau de pluie dans votre jardin et paillez vos massifs afin de garder l'humidité dans le sol. En choisissant des plantes plus rustiques, vous réduisez aussi vos besoins en eau.



SERVICE MUNICIPAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
01 30 72 38 52

## La saison musicale

### Les Blérots de R.A.V.E.L. (humeurs d'humour) HAPPY END TOUR / CHANSON



C'est donc après 18 ans de bons et loyaux services que les Blérots décident d'engager une ultime et dernière tournée ! Pour fêter dignement cette fin d'aventure, c'est un concert pas ordinaire que ces sept compères ont imaginé : un joli best of, longuement mûri, de leurs sept albums, une batterie de moments scéniques sélectionnés avec goût et toujours cet esprit de fête ! Et comme toute fête, celle-ci sera remplie de surprises.

Il y a plus de dix ans, nous avons déjà accueilli les Blérots de R.A.V.E.L. Ceux qui y étaient s'en souviennent encore et avaient vécu un de ces moments de fête populaire comme nous les aimons. Alors imaginez un peu ce que cela peut donner pour leur dernière tournée !

➤ **Judi 7 mai à 20 h 30**  
Théâtre Pierre-Fresnay  
T.P. : 16 € / T.R. : 13 € / Carte : 14 € /  
Tarif -14 ans : 6 €

### Carte blanche à Matthieu Baboulène-Fossey

DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE JACQUES-JUTEAU /  
ORGUE

Invitation à un voyage musical à travers le répertoire de l'orgue qui nous fait explorer des pages connues et moins connues du répertoire.

Du baroque au début du XX<sup>e</sup> siècle, de Bach à Louis Vierne en passant par les musiques française, allemande ou néerlandaise des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Des œuvres aux langages musicaux différents mais qui tendent toutes vers un même but : solliciter la variété des sentiments. Un voyage qui souhaite émouvoir, divertir, surprendre.

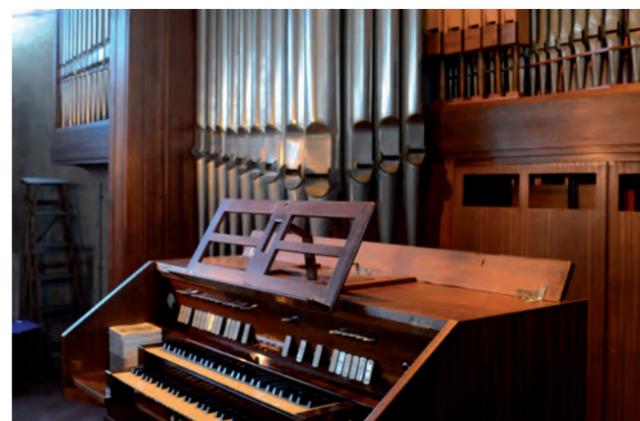
➤ **Judi 21 mai à 20 h 30**  
Église Saint-Flaive  
T.P. : 8,50 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,50 €



### Initiez-vous à l'orgue

Envie de vous initier ou d'initier vos enfants à la pratique d'un instrument hors du commun ? Un cours d'orgue est proposé au Conservatoire municipal Jacques-Juteau. Ce cours, dispensé par Philippe Bardon est ouvert aux élèves à partir de 7 ans. Par convention avec la paroisse d'Ermont les cours peuvent être assurés sur les orgues de l'Église Saint-Flaive ou de la Chapelle Notre Dame des Chênes.

➤ **Inscription à la rentrée scolaire 2015**  
Renseignements au 01 34 15 51 14  
ou à l'accueil du Conservatoire municipal  
Jacques-Juteau.



### Le musée des arts et des traditions populaires

Le musée des arts et des traditions populaires, présent à Ermont depuis 1997, a pour vocation de retracer l'évolution des techniques agricoles et viticoles de la région. Le musée propose des visites commentées sur rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter !

➤ **Musée des arts et des traditions populaires**  
254 rue Louis-Savoie – Esplanade du parc de la Mairie  
Visites commentées sur rendez-vous : 01 30 72 38 28  
Conservateur : Michel Auger

### La saison jeune public

#### Rouge

CHANT LYRIQUE ET ARTS VISUELS /  
C<sup>IE</sup> UNE AUTRE CARMEN / DÈS 1 AN / 35 MIN.



La couleur rouge déroule son fil et nous embarque dans un univers pictural et lyrique. Une comédienne-chanteuse manipule des pinceaux, de la peinture, des bouts de chiffons, un sac à géométries variables, des pinces à linge... Elle peint le rouge, chante le rouge, invente le rouge ! Un air d'opéra émerge, c'est *Carmen*, elle chante le rouge de la passion et de l'amour... Mais, la couleur rouge peut-elle vivre seule ? Un petit bout de chiffon vert vient trouver sa place... C'est l'histoire du rouge et du vert qui n'ont rien en commun mais qui, au fil des rencontres, ne peuvent vivre l'un sans l'autre. Histoire d'amour et d'amitié.

➤ **Mercredi 6 mai à 15 h 30**  
Théâtre de l'Aventure  
T.P. : 8,5 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,5 € /  
Tarif -14 ans : 6 €\*

📞 RÉSERVATION  
01 34 44 03 80

HORAIRES DES RÉSERVATIONS  
MERCREDI : 10 H – 12 H ET 15 H – 17 H  
JEUDI ET VENDREDI : 15 H 30 – 19 H

\* Tarif - de 14 ans valable uniquement  
pour les enfants accompagnés d'un adulte.



### Retour en images sur les interventions ludiques et furtives d'avant spectacle !

La classe de théâtre adolescents 1<sup>er</sup> cycle du Conservatoire municipal Jacques-Juteau, dirigée par Olivier David, a accueilli, de manière très originale, les spectateurs venus voir *This Is Not A Dream*, concert optique pour Satie et Cage, présenté à Ermont vendredi 6 mars.

En effet, les jeunes comédiens ont interprété quelques courts textes de *Mémoires d'un amnésique* d'Erik Satie, avant le début du concert !



+ d'infos sur  
[ermont.fr/culture](http://ermont.fr/culture)

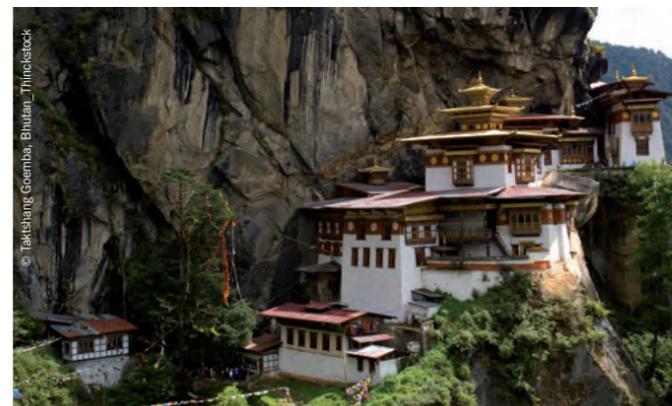
• **THÉÂTRE DE L'AVENTURE**  
1 rue Gambetta (croisement  
des rues Gros-Noyer/Gambetta)  
• **THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY**  
3 rue Saint-Flaive Prolongée  
01 34 44 03 80  
• [culture@ermont.fr](mailto:culture@ermont.fr)

## Himalaya, éternelle demeure des Neiges...

PAR KATIA THOMAS

➤ Les lundis à 14 h / TPF  
Séance 6,50 €  
Renseignements au 01 34 44 03 86

• Lundi 13 avril, clôturez le cycle avec *Peuples sédentaires et nomades, l'Himalaya comme demeure des Hommes*.



## LES VISITES-CONFÉRENCES L'Himalaya au musée Guimet

Présente dès la création du musée Guimet, la section himalayenne se compose aujourd'hui d'un ensemble d'environ 1 600 pièces : statues, peintures-thangka, objets liturgiques, couvertures de livres en bois gravé... Toutes ces œuvres d'art nous attendent pour rejoindre le toit du monde ! Des vallées népalaises au plateau tibétain, la collection du musée Guimet, enrichie de nombreux dons au cours du XX<sup>e</sup> siècle, met en valeur la grande richesse et la diversité des arts himalayens. À découvrir absolument !

➤ Samedi 11 avril à 14 h  
Avec Katia Thomas / Tarif : 20 €

### L'ACTUALITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

#### Café-tablette

Animation Tout petit je lis aussi, de 18 mois à 3 ans.

➤ Samedi 11 avril à 15 h 30  
(sur réservation au 01 34 44 19 90)  
Médiathèque intercommunale André-Malraux

#### Jeux vidéo en accès libre

Animation tout public pendant les heures d'ouverture.

➤ Du 28 au 30 avril  
Médiathèque intercommunale André-Malraux

**L'ART CONTEMPORAIN expliqué à ma mère**  
Conférence d'art contemporain

**L'Artiste qui ne voulait pas fêter son anniversaire**

**CONNAISSANCE DE L'ART CONTEMPORAIN**  
L'ARTISTE QUI NE VOULAIT PAS FÊTER SON ANNIVERSAIRE

**La longue histoire de l'art et de la vieillesse...**

Notre rapport à la vieillesse a énormément changé depuis un peu plus d'un siècle. L'art contemporain s'est saisi de ce sujet. En parallèle, le feuilleton *L'art contemporain fête ses 70 ans* évoquera les années 1995-2005.

➤ Jeudi 9 avril à 18 h 30  
Théâtre de l'Aventure  
Entrée libre / Renseignements au 01 34 44 03 86

**Atelier créatif : mandala de sable**

Il peut être réalisé en peinture et devient alors un support de méditation mais sa forme la plus célèbre reste le mandala de sable fait au sol et détruit à la fin comme symbole de l'impermanence des choses... Cet atelier créatif vous permettra de découvrir une technique ancestrale encore utilisée par les moines tibétains aujourd'hui. Muni des outils traditionnels, chacun réalisera son propre mandala de sable aux couleurs de son choix sur un support encollé afin d'avoir le plaisir de rapporter chez soi sa création artistique !

➤ Samedi 18 avril à 16 h – Théâtre de l'Aventure  
Avec Katia Thomas / Tarif : 20 €

**+ d'infos sur [mediatheques.valetforet.org](http://mediatheques.valetforet.org)**

- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ-MALRAUX
- 9 rue de la République
- 01 34 44 19 90 / 91
- [mediatheques.valetforet.org](http://mediatheques.valetforet.org)
- BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE ANNEXE LES PASSERELLES
- Mail Auguste-Rodin – 01 34 14 97 32

## Une salle de proximité

Abonné(e) de la saison culturelle ou non, vous êtes sans doute déjà allé(e) au Théâtre Pierre-Fresnay afin d'y voir une pièce, d'assister à une conférence ou encore lors d'un événement public dans la Salle Yvonne-Printemps. Mais vous n'êtes peut-être pas encore venu voir un film. Le Cinéma Pierre-Fresnay permet à tous les Ermontois d'aller à la rencontre du 7<sup>e</sup> art, d'éveiller leur curiosité, de s'évader, ou simplement de passer un agréable moment. Zoom sur ce cinéma de proximité.



### UNE OFFRE DE FILMS VARIÉE...

Équipée du système 4K natif, soit la meilleure qualité d'image disponible, le Cinéma Pierre-Fresnay peut accueillir jusqu'à 415 spectateurs et diffuse des films pour tous les publics, de tous les âges (enfance, jeunesse, adultes).



Sa programmation généraliste et diversifiée propose des films variés comme des comédies, des films d'aventure, d'animation, des documentaires et attire l'attention sur des films d'auteur, français ou étrangers, remarquables par leurs qualités artistiques et cinématographiques.

En mars, *BIS* ou *Un village presque parfait* étaient proposés aux côtés de *La fabuleuse aventure de Maya l'Abeille*, *Imitation Game* ou encore le très intimiste *Amour Fou*.

Ce mois-ci votre préférence ira peut-être à *Birdman*, film quatre fois oscarisé, à *Inherent Vice*, polar loufoque qui plonge le spectateur dans les années 60 ou encore à *Un homme idéal*, film français avec Pierre Niney... Il y en aura pour tous les goûts. Quand cela est possible, le film est présenté dans ses deux versions, originale sous-titrée français ou bien version française. Chaque spectateur peut ainsi se diriger vers le film et la version de son choix.

### ...ACCESSIBLE À TOUS

Le Cinéma Pierre-Fresnay vous propose désormais deux jours de cinéma, le mardi et le mercredi à 18 h (ou 17 h 30 selon la durée du film) et 20 h 45, ainsi qu'une séance de ciné jeunesse un mercredi par mois, à 14 h 30. Régulièrement, une séance de ciné jeunesse ou un film familial vous est présenté un dimanche par mois, à 16 h. Une occasion de plus de venir se divertir en famille ou entre amis.

Les projections sont également ouvertes aux scolaires et accueils de loisirs.

Le Municipalité a mis en place une politique tarifaire qui permet au plus grand nombre d'accéder aux séances de cinéma. Le tarif plein est à 5,40 € et le tarif réduit

à 4,20 € : ce tarif s'applique aux titulaires de la carte d'adhésion à la saison culturelle, aux étudiants, aux personnes de 15 à 18 ans, aux demandeurs d'emploi ainsi qu'aux groupes de plus de 10 personnes ! N'hésitez donc pas à venir à plusieurs. Un tarif spécial pour les - de 14 ans à 4 € a été mis en place et toutes les séances de ciné jeunesse sont au prix de 2,80 € pour les enfants, mais aussi pour les parents qui les accompagnent !



loté par l'association Écrans V.O. et reçoit, chaque année le festival Image par Image, festival du film d'animation du Val-d'Oise.

### COMMENT CONNAÎTRE LA PROGRAMMATION DU CINÉMA ?

Chaque mois, vous pouvez retrouver votre programme cinéma dans les lieux publics ermontois, (programme papier et affiches des films diffusés), sur le site internet où vous pouvez également visionner les bandes annonces des films ou découvrir quelques secrets de tournage, la page facebook de la Mairie d'Ermont, les panneaux électroniques et bien entendu dans le magazine municipal !

**Programmation cinéma**

Joëlle Dupuy, Bertrand Mary, Vania Castro Fernandes, Anthony Duplessis, Nadège Urbain et Lucie Benoist.

**ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA CULTURE :**

Mme Joëlle Dupuy

**POLE CULTUREL**

3 rue Saint-Flaive Prolongée  
01 34 44 03 80 - [ermont.fr/culture](http://ermont.fr/culture)

### CINÉMA PIERRE-FRESNAY

**PLEIN TARIF : 5,40 € – Tarif - de 14 ans : 4 €**

**TARIF RÉDUIT** (titulaires de la carte d'adhésion, étudiants, de 15 à 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : **4,20 €**

**CINÉ-JEUNESSE : 2,80 € – Tarifs pour les courts-métrages (moins d'1 heure) : 2,50 €**

**Le Cinéma Pierre-Fresnay vous propose deux jours de cinéma, le mardi et le mercredi, à 18 h et 20 h 45, pour des films encore plus variés. 01 34 44 03 80**

**+ d'infos sur [ermont.fr/culture/lagenda/theme/cinema](http://ermont.fr/culture/lagenda/theme/cinema)**

#### Le Dernier Loup



Film français de Jean-Jacques Annaud  
Avec Feng Shaofeng, Shawn Dou, Ankhnyam Ragchaa...  
Durée : 1 h 55

© Mars Distribution

**1969. Chen Zhen, un jeune étudiant est envoyé en Mongolie-Intérieure afin d'éduquer une tribu de bergers nomades. Séduit par le lien complexe entre les loups et les bergers, il capture un louveteau et l'apprivoise. Mais tout est menacé lorsqu'un représentant régional de l'autorité centrale décide par tous les moyens d'éliminer les loups de cette région.**

**Mardi 7 avril à 18 h et 20 h 45**

#### Inherent Vice



Film américain de Paul Thomas Anderson  
Avec Joaquin Phoenix, Josh Brolin, Owen Wilson...  
Durée : 2 h 29

© Warner Bros. France

**En 1970 à Los Angeles, le détective Larry "Doc" Sportello enquête sur la mystérieuse disparition du milliardaire Mickey Wolfmann et se retrouve plongé dans une sombre affaire criminelle. Un polar déjanté à l'humour féroce.**

**Mercredi 15 avril à 17 h 30 (VOST) et 20 h 45 (VOST)**

#### Un homme idéal



Film français de Yann Gozlan  
Avec Gilles Pierre Niney, Ana Girardot, André Marcon...  
Durée : 1 h 37

© Mars Distribution

**Le destin de Mathieu, jeune écrivain qui rêve de succès, bascule le jour où il tombe sur le manuscrit d'un vieil homme qui vient de décéder. Il s'en empare, et signe le texte de son nom... S'ensuit une spirale mensongère et criminelle pour préserver son secret.**

**Mardi 28 avril à 18 h et 20 h 45**

#### Selma



Film britannique et américain d'Ava DuVernay  
Avec David Oyelowo, Tom Wilkinson, Carmen Ejogo...  
Durée : 2 h 08

© Studio Canal

**La lutte historique du Dr Martin Luther King pour garantir le droit de vote à tous les citoyens. Une dangereuse campagne, qui s'est achevée par une longue marche, depuis la ville de Selma et qui a conduit le président Johnson à signer la loi sur le droit de vote en 1965.**

**Mercredi 8 avril à 18 h (VF) et 20 h 45 (VOST)**

#### L'Ennemi de la classe



Film slovène de Rok Bicek  
Avec Igor Samobor, Natasa Barbara Gracner, Tjasa Zeleznik... – Durée : 1 h 52

© Paname Distribution

**À l'arrivée de leur professeur principal remplaçant, une classe de lycéens se trouve confrontée à une discipline accrue et à un enseignement austère et quand une jeune fille de la classe se suicide, la responsabilité du professeur paraît indiscutable aux yeux de ses camarades.**

**Mardi 21 avril à 18 h (VOST) et 20 h 45 (VOST)**

#### Le dernier coup de marteau



Film français d'Alix Delaporte  
Avec Romain Paul, Clotilde Hesme, Grégory Gadebois...  
Durée : 1 h 23

© Pyramide Distribution

**Quand Victor, 13 ans, pousse la porte de l'opéra de Montpellier, il ne connaît rien à la musique. Il ne connaît pas non plus son père venu diriger la 6<sup>e</sup> symphonie de Mahler. Il l'observe de loin, découvre l'univers des répétitions...**

**Mercredi 29 avril à 18 h et 20 h 45**

#### Birdman



Film américain d'Alejandro González Iñárritu  
Avec Michael Keaton, Zach Galifianakis, Edward Norton... – Durée : 1 h 59  
4 Oscars dont celui du Meilleur film.

© 2014 Twentieth Century Fox

**À l'époque où il incarnait un célèbre super-héros, Riggan Thomson était mondialement connu. Mais de cette célébrité il ne reste plus grand-chose, et il tente aujourd'hui de monter une pièce de théâtre à Broadway afin de renouer avec sa gloire perdue.**

**Mardi 14 avril à 18 h (VF) et 20 h 45 (VF)**

#### Big Eyes



Film américain de Tim Burton  
Avec Amy Adams, Christoph Waltz, Danny Huston...  
Durée : 1 h 47  
Golden Globe de la meilleure actrice dans une comédie pour Amy Adams

© Studio Canal

**La scandaleuse histoire vraie de l'une des plus grandes impostures de l'histoire de l'art. Le film se concentre sur Margaret, le succès phénoménal de ses tableaux et sa relation tumultueuse avec son mari, Walter Keane, qui s'est attribué tout le mérite de son travail.**

**Mercredi 22 avril à 18 h (VF) et 20 h 45 (VOST)**

#### Ciné-jeunesse

##### Bob l'éponge – Le film : Un héros sort de l'eau



Film d'animation de Paul Tibbitt  
Durée : 1 h 33 – Dès 5 ans

© Paramount Pictures France

**Tout baigne pour Bob l'éponge et ses amis jusqu'au jour où le pirate Steak Barbare vole la recette du pâté de crabe. Ils vont alors unir leurs forces et débarquer dans notre monde ! Transformés en super-héros, ils vont apprendre à maîtriser leurs super-pouvoirs...**

**Mercredi 22 avril à 14 h 30**

Les associations de seniors proposent de nombreuses activités, de la marche à pied à la peinture sur soie, en passant par des conférences ou encore des sorties, à retrouver dans le magazine Évasion, disponible au Centre communal d'action sociale (CCAS) et sur le site de la ville : [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr).

#### Tous les jeudis

**À partir de 8 h 30 : Petits cafés de la Pergola.** Pergola des Chênes et des Espérances

#### Tous les vendredis

**Dès 9 h 30 : Pause café.** Centre socio-culturel François-Rude

#### Vendredi 3

**20 h 30 : théâtre avec Le Petit Prince.** Théâtre Pierre-Fresnay

#### Mardi 7

**16 h – 20 h : permanence Espace info énergie.** Val-et-Forêt

**18 h et 20 h 45 : Le dernier loup.** Cinéma Pierre-Fresnay

#### Mercredi 8

**18 h et 20 h 45 : Selma.** Cinéma Pierre-Fresnay

#### Jeudi 9

**18 h 30 : conférence L'art contemporain expliqué à ma mère.** Théâtre de l'Aventure

**20 h 45 : conseil municipal.** Mairie bâtiment B

#### Vendredi 10

**20 h 30 : théâtre avec Des fleurs pour Algernon.** Théâtre Pierre-Fresnay



© Pascal Victor-ARTCOMART

#### Samedi 11

**9 h – 12 h : premier atelier du Repair Café.** 254 rue Louis-Savoie



**9 h – 16 h : portes ouvertes des serres municipales.** 11 rue du Maréchal Foch



**14 h : visite-conférence L'Himalaya au musée Guimet.**

**20 h 30 : jazz avec la Carte blanche à Guillaume Perez.** Théâtre de l'Aventure

**14 h – 18 h 30 : café-jeux spécial chasse aux œufs.** Centre socio-culturel François-Rude

#### Dimanche 12

**Vide-grenier de l'Association paroissiale.** Parking du marché Saint-Flaive

#### Lundi 13

**14 h : conférence Visages de l'art.** Théâtre Pierre-Fresnay

#### Mardi 14

**18 h et 20 h 45 : Birdman.** Cinéma Pierre-Fresnay

**19 h : formation gratuite pour les copropriétaires.** Val-et-Forêt

#### Mercredi 15

**15 h 30 : marionnettes, dès 3 ans, avec Le rêve de la Joconde.** Théâtre de l'Aventure

**17 h 30 et 20 h 45 : Inherent Vice.** Cinéma Pierre-Fresnay

#### Vendredi 17

**20 h 30 : humour musical avec La Framboise Frivole.** Théâtre Pierre-Fresnay

#### Samedi 18

**16 h : atelier créatif mandala de sable.** Théâtre de l'Aventure

**20 h 30 : seul en scène avec Le jour où ma mère a rencontré John Wayne,** de Rachid Bouali. Théâtre de l'Aventure

#### Mardi 21

**18 h et 20 h 45 : L'Ennemi de la classe.** Cinéma Pierre-Fresnay

#### Mercredi 22

**14 h 30 : Bob l'éponge - le film : Un héros sort de l'eau.** Cinéma Pierre-Fresnay

**18 h et 20 h 45 : Big Eyes.** Cinéma Pierre-Fresnay

#### Du mardi 21 au vendredi 24

**Ramassage des encombrants selon secteurs.** Syndicat Émeraude

#### Samedi 25

**8 h 30 – 19 h : marché horticole.** Parking du Parc Beaulieu



#### Dimanche 26

**10 h : commémoration de la Déportation.** Parc de la Mairie

#### Mardi 28

**18 h et 20 h 45 : Un homme idéal.** Cinéma Pierre-Fresnay

#### Mercredi 29

**18 h et 20 h 45 : Le dernier coup de marteau.** Cinéma Pierre-Fresnay

Et au mois de mai, le Cinéma Pierre-Fresnay vous proposera : *Citizenfour*, *Diversion...*

LISTE ENSEMBLE VIVONS ERMONT

## Préserver et embellir nos espaces verts

L'une des priorités pour notre Majorité est l'entretien, la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie – que ce soit au travers de nos engagements en termes de Développement Durable, de l'attention portée à notre voirie et à sa propreté, ou encore au travers du travail réalisé pour nos espaces verts.

Ermont compte au total 48 hectares d'espaces verts. 25 hectares sont entretenus par les services municipaux, avec plus de 90 000 m<sup>2</sup> de pelouse, 9 600 m<sup>2</sup> de massifs d'arbustes et 5 600 m<sup>2</sup> de haies. Tout au long de l'année, les jardiniers de la Ville réalisent différentes missions dans le respect de l'environnement et de la biodiversité pour l'embellissement des quartiers, que ce soit le suivi de la production des serres municipales (semis, empotage), les plantations, les tontes, l'arrosage, le désherbage, ou encore la gestion du patrimoine arboré et l'élagage...

La municipalité veille à gérer sa propre production de plantes. Toutes les plantes des 14 parcs et squares, des ronds-points et des abords de terrains municipaux proviennent des serres municipales. Très peu de communes ont la chance de bénéficier de serres municipales car beaucoup ont préféré les supprimer et c'est évidemment un vrai gage de qualité pour nos espaces verts. Pour le printemps 2015, environ 30 000 plantes bisannuelles comprenant 80 variétés vont fleurir nos massifs, et autant viendront embellir chaque quartier d'Ermont sur le thème de l'ouverture de la nature dès la deuxième quinzaine de mai.

Enfin, dans le droit fil de nos engagements contenus dans notre Agenda 21, nous récupérons l'eau de pluie pour l'arrosage des massifs (3 cuves de 10 000 litres) ; l'arrosage automatique est contrôlé avec horloge et pluviomètre ; les déchets de l'élagage sont réutilisés en paillage dans les nouveaux massifs, ou en regarnissage pour les plus anciens, afin d'éviter la mise en place de désherbants anti-germinatifs et veiller au maintien naturel de l'humidité au sol ; et nous avons intégré un dispositif biologique remplaçant les produits chimiques pour lutter contre les pucerons, les mouches des terreaux, les cochenilles, etc., afin de préserver notre environnement sans l'utilisation de pesticides.

Le groupe de la majorité municipale

LISTE GÉNÉRATIONS ERMONT

## Conseils de quartiers à Ermont : une vision déformée de la démocratie participative

Énorme surprise en découvrant le dernier numéro du magazine d'Ermont : un dossier entier sur les conseils de quartier... Pour qui participe au Conseil municipal, le scoop était de taille.

En effet, depuis les dernières élections municipales, rien ni personne n'a été tenu informé ni de l'avenir des conseils de quartier sur notre ville, ni de leur contenu, ni bien entendu de leur composition. Le fonctionnement normal d'une Commune réclame qu'à minima le Conseil municipal soit consulté ou informé. L'élégance républicaine voudrait que les différents groupes politiques puissent se prononcer sur leur fonctionnement. Mais surtout, la démocratie participative réclamerait plus de transparence et d'information.

Que découvrons-nous dans cette information municipale ? Tout d'abord que les présidents des conseils de quartier ont déjà été nommés. Il s'agit soit d'élus du groupe majoritaire UMP, soit de personnes figurant sur la liste du Maire lors des dernières municipales. Rien n'est évidemment annoncé sur les moyens d'entrer dans un conseil de quartier, et pour cause : depuis plusieurs années, l'entrée dans un conseil de quartier est soumise à autorisation préalable de Monsieur le Maire ! C'est d'ailleurs peut-être pour cela que ce dernier est cité sans cesse dans l'article.

En résumé : un fonctionnement verrouillé et des présidents nommés unilatéralement, cela ne ressemble guère à ce pourquoi les conseils de quartier sont créés dans la plupart des villes : des instances ouvertes et participatives, consultatives par endroit et disposant d'un budget conséquent ailleurs, mais agissant toujours dans la transparence, sans être un appendice de la majorité municipale.

Dans ces conditions, et malgré la sympathie que nous pouvons avoir pour beaucoup de membres de ces conseils de quartier, nous refusons de prendre part à cette mascarade et nous appelons Monsieur le Maire à agir en démocrate respectueux des valeurs de la démocratie participative.

Le groupe Générations Ermont :  
**Mathias TROGRILIC, Carole CHESNEAU, Alain FABRE, Marine GILBERT**  
 contact@generations-ermont.fr

LISTE ÉNERGIE CITOYENNE ERMONT

## 138 rue du 18 juin : Site potentiellement pollué ?

La base de données du ministère de l'écologie et du développement durable (BASOL) identifie le site localisé au 138 rue du 18 juin à Ermont comme pouvant être un site pollué, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Cette base de données est l'un des deux grands outils d'identification des séquelles environnementales concernant les sites et sols utilisés par l'industrie et connus de l'administration comme pollués ou potentiellement pollués par des produits chimiques ou radioactifs. Quand un site a été traité, dépollué et qu'il ne pose plus de problème au regard de la réglementation, il disparaît de cette base et est transféré vers le second outil (BASIAS), qui en conserve la mémoire.

Le 138 rue du 18 juin est identifié depuis le 20 décembre 2010 dans BASOL et non dans BASIAS. La société SIBAG y a exploité depuis 1960 une installation de fabrication de bagues d'étalement en métal et caoutchouc synthétique. Elle a fait l'objet de récépissés de déclaration notamment pour un dépôt de gaz combustible, un atelier d'emploi de liquides halogénés, un dépôt aérien de liquides inflammables et le travail mécanique des métaux.

Le 16 février 2005, une circulaire du ministère a attiré l'attention des préfets sur la situation des sites où ont été exercées des activités d'exploitation ou de transformation d'amiante. L'inspection a ainsi demandé au préfet d'informer l'actuel propriétaire de sa responsabilité vis-à-vis de la compatibilité entre l'usage du site et l'état des terrains, de la situation suspectée du site vis-à-vis du risque amiante en l'engageant vivement à faire réaliser un diagnostic permettant de caractériser l'état de pollution des sols, de la nécessité de mise en sécurité du site (maintien de la clôture, évacuation des éventuels déchets dangereux qui résulteraient de l'exploitation passée de SIBAG).

En 2012, une des mesures de l'agenda21 de la commune (engagement n°3, action n°12) visait à : « identifier les sites pollués et les activités locales polluantes ».

Qu'en est-il ? Des prélèvements permettant de réaliser une étude de sols caractérisant l'état éventuel de pollution des terrains ont-ils été opérés ?

Nous demandons des informations sur le niveau de pollution du site SIBAG et la mise en œuvre des actions et engagements identifiés dans l'agenda21.

Patrick von Dahle  
 energie.citoyenne@laposte.net  
 http://energiecitoyenneermont.fr

## Numéros utiles

### Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie  
 BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
**01 30 72 38 38** - Fax 01 34 15 29 92  
 mairie@ermont.fr  
**Lundi au mercredi** : 9h - 12h & 14h - 17h30  
**Jeudi et samedi** : 9h - 12h  
**Vendredi** : 9h - 12h & 14h - 16h30  
**Samedi** : 9h - 12h pour l'État civil uniquement

### Services municipaux

- Action Éducative - **01 30 72 38 32**
- Centre socio-culturel des Chênes - **01 34 14 32 65**
- Centre socio-culturel François-Rude - **01 34 44 24 60**
- Communication, Information, Documentation & Archives - **01 30 72 38 27**
- Conservatoire Jacques-Juteau - **01 34 15 51 14**
- Musique / Théâtre / Danse
- Développement Durable - **01 30 72 38 52**
- État civil/Élections/Cimetière - **01 30 72 37 14**
- Événementiel - **01 30 72 38 21**
- Jeunesse - **01 34 44 10 30**
- Point Cyb - **01 34 44 10 35**
- Espace loisirs jeunes - **01 34 44 10 36**
- Point information jeunesse - **01 34 44 27 30**
- CMEJ - **01 34 44 10 37**
- Pergola des Chênes et des Espérances **01 34 15 75 07**
- Petite Enfance - **01 30 72 37 95**
- Pôle Culturel - **01 34 44 03 80**
- Politique de la Ville - **01 30 72 38 20**
- Prévention Santé - **01 30 72 31 78**
- Relations Publiques - **01 30 72 38 28**
- Services Techniques municipaux - **01 30 72 31 90**
- Sports - **01 34 44 10 30**
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure - **01 34 44 03 80**
- Urbanisme - **01 30 72 38 53**
- Vie de Quartier - **01 30 72 38 68**

### Services d'urgence

**Pompiers 18**  
**Médecins** : • SAMU : 15  
 • SOS Médecins du Val-d'Oise : **01 30 40 12 12 / 01 30 30 07 15**  
**Centre antipoison** : **01 40 05 48 48**  
**Vétérinaires (nuits, dimanches et jours fériés)**  
**Syndicat des vétérinaires** : **08 92 68 99 33**  
**Pharmacies de garde** : des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.

### Permanences de vos élus

**M. le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9h à 12h sur rendez-vous.**  
**Adjoints au Maire** : sur rendez-vous en mairie.  
**Député** : Gérard Sebaou - Permanence sur rendez-vous en mairie bâtiment A, chaque deuxième vendredi du mois à partir de 18h. **Prochaines permanences** : vendredis 13 mars et 15 mai. Prenez rendez-vous au **06 28 65 75 20** par mail à l'adresse [gsebaou@assemblee-nationale.fr](mailto:gsebaou@assemblee-nationale.fr) ou par courrier : Gérard Sebaou - Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 PARIS 07 SP

### Établissements publics

- Bibliothèque intercommunale Les Passerelles - **01 34 14 97 32**
- Centre communal d'action sociale - **01 30 72 38 50**
- Communauté d'agglomération Val-et-Forêt - **01 34 44 82 00**
- Médiathèque intercommunale André-Malraux - **01 34 44 19 90**
- Syndicat Émeraude - **01 34 11 92 92**

### Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

- Secteur 1** : mardis 21 avril et 19 mai 2015
- Secteur 2** : mercredis 22 avril et 20 mai 2015
- Secteur 3** : jeudis 23 avril et 21 mai 2015
- Secteur 4** : vendredis 24 avril et 22 mai 2015

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr) ou [www.syndicat-emmaude.com](http://www.syndicat-emmaude.com).



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

**Syndicat Émeraude – Éco-site**  
 12 rue Marcel-Dassault - Parc d'activité des Colonnes - 95130 Le Plessis-Bouchard  
**01 34 11 92 92**  
 contact@syndicat-emmaude.com

### Espace info énergie

**Permanence à Ermont**  
 Chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, sur rendez-vous, de 16 h 15 à 19 h. Mairie bâtiment A - 100 rue Louis-Savoie BP 40083 - 95123 Ermont Cedex  
**01 30 38 07 30**

**Espace info énergie**  
 Pact Val-d'Oise - 13 boulevard de l'Hautill 95092 Cergy-Pontoise  
**01 30 32 97 21** - Fax 01 30 38 38 05

[infoenergie.org](http://infoenergie.org)  
**Service municipal Développement Durable**  
**01 30 72 38 52**  
[developpementdurable@ermont.fr](mailto:developpementdurable@ermont.fr)



### Forces de l'ordre

**Hôtel de Police**  
 201 rue Jean-Richepin - BP 82 95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**  
 Ouverture du commissariat et dépôt de plainte 24 h/24.  
**Police municipale intercommunale**  
 Numéro unique : **01 34 44 82 98**  
 76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix  
 Accueil du public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
 La brigade intercommunale est joignable du lundi au samedi, de 8h à 23h, et le dimanche, de 9h à 20h.  
**Poste d'Ermont**  
 7 rue de la Réunion - 95120 Ermont  
 Accueil du public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## État civil

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

### NAISSANCES

**1 Janvier 2015**  
 Le 25 : Nélia Guibert Touzeau  
 Le 29 : Mathieu Moussu

### 1 Février 2015

Le 3 : Lyne Emery  
 Le 5 : Esteban Noureddine  
 Le 10 : Paul Harang-Cahoreau  
 Le 18 : Gaël Garcia Escalona Mijangos  
 Le 26 : Mahita Cham - Sidy Cham  
 Le 27 : Maxime Petit

### MARIAGES

**1 Février 2015**  
 Le 7 : Balachandare Madourécanou et Nancy Blampain

### DÉCÈS

**1 Décembre 2015**  
 Le 6 : Lucienne Heunynck, veuve Delaplace (96 ans)  
 Le 24 : Frédéric Nello (46 ans)

### 1 Janvier 2015

Le 23 : Jean Grignard (79 ans)  
 Le 27 : Jean Pierson (89 ans)

### 1 Février 2015

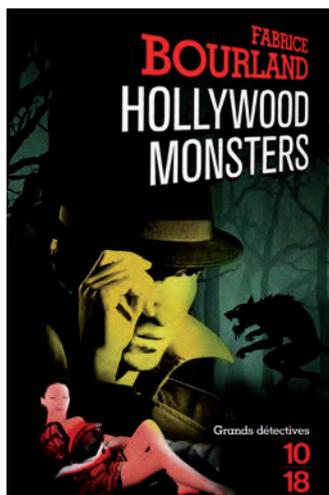
Le 9 : Fulya Cumur

\* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.



## FABRICE BOURLAND SERIAL ERMONTOIS

Parmi les artistes Ermontois, nous avons rencontré Fabrice Bourland, auteur d'une série qui mêle polar historique et fantastique dans la fameuse collection « Grands détectives » chez 10/18.



### Depuis quand écrivez-vous ?

Depuis presque toujours. Durant mes études à Paris VIII, j'ai cofondé la revue *L'Imbriague* dans laquelle mes premiers textes ont été publiés. Puis j'ai rédigé des nouvelles pendant une vingtaine d'années. J'ai également participé, pendant cinq ans, à la revue *Nouvelle Donne*, un magazine à diffusion nationale entièrement dédié à l'actualité du texte court, dont le siège se trouvait à Ermont.

J'ai par la suite dirigé plusieurs collections.

C'est en 2008 que mon premier roman, *Le Fantôme de Baker Street*, a été publié chez 10/18. Vu le succès du livre (il est apparu dans le classement *Livre-Hebdo* des 25 meilleures ventes en poche lors de sa sortie), mon éditrice m'a demandé d'écrire de nouvelles aventures. Depuis, six romans ont vu le jour dont le dernier, *Hollywood Monsters*, est paru récemment.

### Parlez-nous de vos romans.

La série se situe au cœur des années 1930 à Londres, Paris, Vienne ou Hollywood. Mes héros sont le canadien Andrew Singleton et son acolyte américain, James Trelawney. Leur 1<sup>ère</sup> aventure, *Le Fantôme de Baker Street*, a été traduite en anglais et publiée au Royaume-Uni. Dans celui-ci, mes deux « détectives de l'étrange » mènent à Londres une enquête ébouriffante sur des crimes commis qui imitent ceux de Jack l'Éven-

treur, Dracula, Mr. Hyde ou Dorian Gray. Dans *Hollywood Monsters*, hommage au cinéma américain d'avant-guerre, Singleton et Trelawney traquent une créature qui semble tout droit sortie d'un film de Boris Karloff ou Bela Lugosi.

### Quelles sont vos autres activités ?

J'anime des ateliers d'écriture en ligne, en groupe ou en individuel. Ces ateliers ont pour but d'apprendre aux participants les secrets d'un bon récit fantastique : comment trouver une idée originale et la développer, comment construire son personnage, travailler sa chute, écrire au plus juste pour réussir son effet... tout en respectant les codes du genre. Je propose une photo, à partir de laquelle les participants doivent rédiger une nouvelle. Quatre séances plus tard doit naître une nouvelle lisible par le public et publiable.

Par ailleurs, j'exerce l'activité de conseiller littéraire indépendant. Professionnels et amateurs peuvent me consulter sur tous les aspects de la création littéraire et s'adresser à moi pour des diagnostics, des lectures commentées, des révisions ou d'autres tâches éditoriales. Ainsi, je reçois les manuscrits d'auteurs qui ont été refusés par les maisons d'édition. J'analyse les raisons et j'essaie de trouver des solutions.

### Quels sont vos projets d'écriture ?

Je n'arrête jamais. Quand je n'écris pas, je réfléchis à mon prochain roman. Chacun de mes livres comprend un énorme travail de documentation. J'achète des vieux plans, des ouvrages sur la vie quotidienne au début du siècle dernier, des cartes routières d'époque. À côté de cela, toute l'année, je participe à des salons littéraires un peu partout en France, où les lecteurs peuvent me rencontrer. La prochaine tournée a démarré au Salon du livre de Paris, puis elle se poursuivra à Lyon, Saint-Malo, Frontignan...

### EN QUELQUES DATES

■ 1992-1993

Publication du 1<sup>er</sup> fanzine : *L'Imbriague*.

■ 1996

Arrivée à Ermont.

■ 1999

Participation au magazine littéraire *Nouvelle Donne* (jusqu'en 2004).

■ 2008

Publication de son 1<sup>er</sup> roman *Le Fantôme de Baker Street*.

■ 2015

Publication du 6<sup>e</sup> volume des aventures de Singleton et Trelawney, *Hollywood Monsters*.

● POUR ALLER PLUS LOIN...  
● <http://fabricebourland.com>